



# FORMATION DIPLÔMANTE DE NIVEAU 4 BREVET PROFESSIONNEL

# AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS



## Formation par Apprentissage & Formation continue



### OBJECTIFS

Être capable d'organiser, gérer des chantiers de végétalisation et de mise en place d'infrastructures. Être capable d'utiliser le matériel et d'en assurer sa maintenance

### MÉTIERS

Ouvrier hautement qualifié dans une entreprise paysagère privée ; agent de services d'espaces verts dans une collectivité territoriale; salarié dans d'autres structures (établissement spécialisé, jardinerie...)

### POURSUITE D'ÉTUDES

- CS Elagage
- BTS Aménagements Paysagers

Taux réussite 2020 : 90%

Taux réussite 2021 : 80%

Taux satisfaction des apprenants 2021 : 82%

Taux insertion 2020 : 100%

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

### Renseignements et inscription

Référent administratif

05 63 21 23 87

[cfa.tarn-et-garonne@educagri.fr](mailto:cfa.tarn-et-garonne@educagri.fr)

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite conformément à la réglementation en vigueur



Individualisation  
du parcours

Aucun frais  
pédagogique

Partenariat  
sur le territoire

100%  
présentiel

Se former en  
Aménagements Paysagers

Le CFPPA de Tarn et Garonne bénéficie pour certaines de ses actions, de financements émanant du conseil Régional Occitanie.



	Apprentissage	Formation Continue
Lieu de formation	Site de Montauban 1915 route de Bordeaux 82000 Montauban	
Modalités de recrutement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretien de motivation avec le centre de formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avoir un dossier de financement accepté: CPF, CPF de Transition, OPCO...</li> <li>Entretien de motivation avec le centre de formation</li> </ul>
Durée et rythme de la formation	Formation sur 2 ans : <b>Septembre 2022 à Juin 2024</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 000 heures en centre de formation</li> <li>29 semaines</li> <li>2 275 heures de formation pratique en entreprise</li> <li>65 semaines + 10 semaines de congés payés</li> </ul>	Formation sur 9 mois : <b>Septembre 2022 à Juin 2023</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>800 heures en centre de formation</li> <li>23 semaines</li> <li>420 heures de formation pratique en entreprise</li> <li>12 semaines de stage</li> </ul>
Modalités d'évaluation et Obtention du diplôme	<ul style="list-style-type: none"> <li>Validation de l'ensemble des blocs de compétences pour obtenir le diplôme.</li> <li>Evaluation orale et/ou pratique avec un jury de formateurs par bloc de compétences.</li> <li>Possibilité de rattrapage pour chaque bloc de compétences en cas d'échec au 1er passage.</li> <li>Possibilité de valider 1 ou plusieurs UC (Bloc de compétences).</li> </ul>	
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avoir entre 16 et 29 ans (pas de limite d'âge pour les personnes reconnues en situation de handicap)</li> <li>Avoir un diplôme de niveau 3 min inscrit au titre RNCP (CAP, BEP...)</li> <li>Signature d'un contrat d'apprentissage</li> </ul>	

La formation

	Apprentissage	Formation continue
<b>C.1 Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysagers</b>		
C.1.1 Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant		
Informatique	8h	
Écosystèmes	64h	64h
C.1.2 Se positionner en tant que professionnel du paysage		
Étude de l'entreprise	28h	28h
Informatique	7h	
<b>C.2 Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement</b>		
C.2.1 Préparer le travail pour un chantier		
Organisation de chantier/ Réglementation	31h	18h
Informatique	30h	
C.2.2 Cordonner le travail sur le chantier		
Organisation du chantier	9h	6h
Communication professionnelle	62h	45h
<b>C.3 Réaliser des travaux d'entretien des végétaux</b>		
C.3.1 Réaliser des travaux de taille liés à la conduite du végétal		
Machinisme	5h	5h
Étude des végétaux/ Biologie	70h	74h
Techniques professionnelles	20h	20h
C.3.2 Réaliser des travaux de protection et d'amélioration des sols et de protection des végétaux		
Machinisme	5h	5h
Agronomie	84h	84h
Techniques professionnelles	45h	40h
<b>C.4 Réaliser des travaux de mise en place des végétaux</b>		
C.4.1 Réaliser des travaux de plantation		
Étude des végétaux	34h	22h
Machinisme	16h	28h
Techniques professionnelles	12h	37h
C.4.2 Réaliser des travaux de végétalisation par semis		
Machinisme	56h	12h
Mathématiques	45h	17h
Techniques professionnelles	8h	8h
<b>C.5 Mettre en place des infrastructures</b>		
C.5.1 Réaliser des murets et des escaliers		
Techniques professionnelles	40h	44h
Mathématiques	11h	11h
Machinisme		12h
C.5.2 Mettre en place des revêtements		
Machinisme	8h	10h
Techniques professionnelles	32h	81h
Mathématiques	6h	10h
<b>C.6 S'adapter à des enjeux professionnels particuliers (UCARE)</b>		
C.6.1 Concevoir un mobilier d'espaces verts		
Techniques numériques	35h	35h
C.6.2 Réaliser un mobilier d'espaces verts		
Conception du projet	35h	35h
<b>Sécurité / Prévention</b>		
SST	16h	
PRAP	16h	

"Nombre d'heure à titre indicatif"